

POSITIONNEMENT DE L'ÉTUDE

Suite à plusieurs évolutions institutionnelles, un premier décret pour les arts du cirque en 2008 et un décret actualisé en 2019, la professionnalisation des arts du cirque connaît depuis quelques années un véritable élan. Dans ce contexte, ladite étude vise à identifier la position des artistes de cirque et leurs possibilités de développement professionnel.

Concrètement, cette étude a pour but de mettre en lumière, (1) le contexte institutionnel et professionnel au sein duquel les artistes développent leur carrière, (2) le déroulement des carrières des artistes de cirque (semi-)professionnels, (3) les obstacles et leviers actuels pour des parcours professionnels durables et (4) des initiatives à long terme pouvant être mises en place par le gouvernement, les organisations-cadre et le secteur même afin de pérenniser les trajets professionnels.

Diverses méthodes de recherche ont été utilisées : une recherche documentaire concise, deux benchmarks internationaux, neuf interviews de fond, une enquête en ligne pour les artistes et quatre groupes de discussion composés d'artistes et de professionnels du cirque. Le déroulement de la recherche a été encadré par un comité de pilotage composé de membres de l'administration et du Centre du Cirque, et approfondi par un groupe de résonance avec des acteurs issus du Département Culture, Jeunesse et Médias, du Centre du Cirque et de la pratique (artistes, managers, dramaturges, pôles cirque, centres culturels).

ÉBAUCHE DE CONTEXTE

Les principaux acteurs actifs dans le paysage du cirque flamand et international sont : (un peu sec)

- ▶ **Les compagnies** : Les artistes travaillent au sein de leur propre compagnie et/ou s'associent aux productions d'autres artistes/compagnies (subventionnés ou non)
- ▶ **Les écoles de cirque** : Elles proposent un programme éducatif en techniques du cirque tout en remplissant également des fonctions de création, de production, de présentation et de participation. Bon nombre d'artistes de cirque y entament leur parcours et/ou y trouvent un emploi complémentaire au sein d'une équipe pédagogique.
- ▶ **Les formations** : Outre les écoles de cirque à vocation récréative, il existe des formations officielles aux arts du cirque, comme les humanités en arts du cirque au Lemmensintituut à Louvain, la formation supérieure à l'ESAC à Bruxelles, ou d'autres formations à l'étranger.
- ▶ **Les pôles cirque** : Ce sont des lieux dédiés au développement et à la recherche artistique d'artistes et de compagnies. La Flandre compte actuellement quatre pôles cirque.
- ▶ **Les festivals** : Les festivals des arts de la rue et des arts du cirque contribuent de différentes manières au développement durable des carrières. Ils constituent des lieux de présentation et de rencontres avec le public.
- ▶ **Le Centre du Cirque** : Par voie de décret, le Centre du Cirque constitue le centre d'appui sectoriel, avec comme tâches décrétales principales le soutien et le développement de la pratique, l'image et la promotion des arts du cirque, tout en jouant également le rôle de plate-forme.
- ▶ **Les bureaux de management et de diffusion** : Les bureaux de management et de diffusion soutiennent les artistes au niveau de la gestion et de l'organisation de leur travail artistique. Leur nombre est réduit.

- ▶ **Les centres d'art et culturels** : Le décret des arts et le décret du cirque ne sont en principe pas cloisonnés. Des acteurs du décret des arts peuvent jouer un rôle dans le soutien aux artistes de cirque. Un nombre croissant de centres culturels subventionnés au niveau local intègrent les arts du cirque à leur programmation.
- ▶ **Les partenaires internationaux** : Le réseau qui soutient les artistes de cirque flamands dépasse les limites des régions et des communautés. Pour leur diffusion et possibilités de co-production les artistes et compagnies de cirque s'appuient sur un réseau de partenaires internationaux.

Les principaux outils institutionnels qui jouent un rôle dans le développement du parcours professionnels des artistes de cirque sont :
- ▶ **Le décret relatif à une politique de cirque** : Le décret du cirque de 2019 détermine huit types de subventions pour lesquels des demandes peuvent être introduites. Il peut s'agir de subventions structurelles, dites de fonctionnement, attribuées pour plusieurs années et destinées à couvrir l'ensemble du fonctionnement d'une organisation, en particulier des compagnies, pôles cirque, écoles de cirque et un Centre du Cirque. Les autres subventions visent des projets spécifiques et temporaires (trois ans maximum). Il peut s'agir d'une aide à projet pour la création et la diffusion d'une production, l'organisation d'un festival, des bourses de développement pour artistes individuels et une subvention pour des frais de voyages internationaux.
- ▶ **Subventions européennes** : Des initiatives européennes existent, telles que Creative Europe, Erasmus+, et Interreg. Différents réseaux dédiés aux arts du cirque (Circostrada, EYCO, CARP, FEDEC, ...) remplissant une fonction de relais et de soutien au développement des connaissances et de la pratique, sont soutenus au niveau européen.
- ▶ **Formes complémentaires de financement** : Il existe des modes complémentaires de financement, tels que le Tax Shelter, ParticipatieMaatschappij Vlaanderen, Cultuurkrediet et le crowdfunding.
- ▶ **Statut d'artiste et défraiement artistique** : Les artistes de cirque avec un statut d'artiste bénéficient des règles spécifiques à ce statut, tout en conservant leurs droits aux allocations de chômage pendant les périodes d'inactivité. Depuis le 1^{er} septembre 2022, cette réglementation a été étendue et s'adresse également aux travailleurs artistiques et techniques offrant des prestations de soutien. Le pass d'artiste est réservé aux artistes dont le nombre de prestations artistiques reste limité et offre l'avantage qu'aucune cotisation de sécurité sociale n'est due sur les rémunérations.

PARCOURS PROFESSIONNELS DES ARTISTES DE CIRQUE

L'éveil d'une passion pour le cirque et le développement de compétences artistiques et techniques préparent à la carrière professionnelle.

Bon nombre d'artistes se passionnent pour le cirque dès leur plus jeune âge. 43,1% des artistes interrogés ont fréquenté une école de cirque. D'autres filières préparent à une formation supérieure. En Flandre, une école secondaire propose des humanités cirque à Louvain. L'ESAC (Ecole supérieure des arts du cirque) et le Centre du Cirque organisent annuellement un stage jeunes talents, préparatoire aux examens d'entrée des écoles supérieures de cirque. Ensuite, la plupart des artistes suivent une formation supérieure (à Bruxelles ou à l'étranger – il n'existe en effet aucune formation supérieure de cirque en Flandre). Il ressort du volet qualitatif de l'étude que ces dernières années les artistes de cirque actifs dans le milieu professionnel ont été formés dans une école supérieure. Par contre, la génération précédente est en général entrée dans le circuit professionnel sans formation officielle préalable. Le nombre de formations, peu connues, était réduit. Les artistes interrogés indiquent qu'en parallèle au cursus supérieur, il existe une offre étendue de cours de perfectionnement et de workshops tels que des masterclasses, des entraînements libres dans les écoles de cirque et des conventions.

La plupart des artistes (semi-) professionnels commencent le cirque dès leur jeune âge. L'âge moyen d'un artiste de cirque lors de sa première prestation rémunérée est de 24 ans. 62,5 % des artistes ayant participé à l'enquête sont entrés dans la vie professionnelle directement après avoir fini leur formation (semi-) professionnelle de cirque. Dans le groupe ayant suivi une formation supérieure en cirque ou en arts de la scène, ce pourcentage, qui atteint 78,4 %, est beaucoup plus élevé.

Pour la plupart des artistes, la création d'un spectacle constitue le premier pas dans le circuit professionnel. Elle peut se faire en solo ou avec d'autres étudiants ou diplômés, dans un groupe de production ou au sein d'un collectif. Un artiste sur quatre a fait ses premiers pas dans le circuit professionnel sur invitation d'une compagnie. Les premiers projets sont en général réalisés sans aide financière extérieure. Lorsque le secteur du cirque contribue au projet, il s'agit dans la plupart des cas d'une aide non financière.

En début de carrière, les compétences artistiques et techniques sont déterminantes (88,9% des personnes interrogées indiquent que celles-ci l'ont favorisé). L'importance du réseau est également citée comme facteur important. 59,3 % des artistes interrogés indiquent avoir bénéficié des conseils d'autres professionnels et pour 48,1%, c'est leur réseau qui les a aidés.

La plupart des artistes de cirque ont pérennisé leurs activités. La plupart des artistes ayant participé à l'enquête indiquent avoir un parcours professionnel continu. Ils ont toujours travaillé en tant que circassien, en combinant certes leur activité artistique avec d'autres emplois. Pour pérenniser la carrière après avoir débuté sur le circuit, le réseau professionnel (les festivals semblent jouer un rôle déterminant) et un nombre suffisant de représentations (pour assurer une continuité dans les revenus) s'avèrent indispensables. Les opportunités de développement et d'épanouissement artistique, des moyens suffisants pour financer de nouveaux projets, et un soutien financier direct, constituent des leviers majeurs. L'envie et la persévérance sont également citées comme indispensables au développement d'un parcours professionnel continu.

Mais certains circassiens quittent aussi (temporairement) le circuit. Les raisons qui poussent à arrêter (temporairement) une activité de cirque sont multiples, mais les plus citées sont le manque de sécurité financière, le COVID, des blessures, trop peu de représentations, l'absence de subventions, un déséquilibre entre le travail et la vie privée, trop de préoccupations non-artistiques, et la charge psychologique. Il émane des groupes de discussion que souvent l'ensemble de plusieurs facteurs agit de manière démotivante, brisant ainsi « l'envie et l'énergie ». En outre, les tournées se combinent difficilement avec la vie de famille. Même si la sous-traitance de certaines tâches de soutien pourrait offrir une solution, cette piste n'est pas souvent une option, dans un secteur où les budgets sont, de toute manière, déjà restreints. Au fil de la carrière, des sélections artistiques plus rigoureuses s'opèrent, et les artistes reconnus perdent parfois du terrain au profit de talents émergents ou d'artistes plébiscités.

La plupart des circassiens souhaitent continuer leur trajet professionnel dans le circuit du cirque, mais une personne sur cinq pose des conditions (par exemple, l'équilibre entre le travail et la vie privée, la durabilité écologique, le bien-être physique et moral, le soutien d'un bureau de management, suffisamment de moyens de création et de présentation, ...). La plupart des circassiens sont satisfaits du parcours professionnel déjà parcouru et donnent un score de 7,7 sur 10. La satisfaction est nettement plus basse en ce qui concerne la sécurité de l'emploi et les revenus. Seule une personne sur deux se déclare satisfaite sur ce point.

L'EMBAUCHE

L'enquête met en lumière les caractéristiques tant du premier emploi que de l'emploi actuel :

- ▶ **Le statut de freelance est le plus courant.** Dans leur emploi actuel, 37,3 % des personnes interrogées bénéficient du statut de freelance (40,7% lors du premier emploi), 29,4% celui d'indépendant (20,3% lors du premier emploi) et 25,4% sont salariés (18,6% lors du premier emploi).
- ▶ **La création et l'exécution vont de pair.** 58,8 % travaillent tant comme créateur que comme performer (52,5% lors du premier emploi). 21,6 % sont uniquement actif en tant que performer (pour 35,6% lors du premier emploi) et 19,6% uniquement comme créateur (11,9% lors du premier emploi).
- ▶ **Un grand nombre de circassiens fondent leur propre compagnie.** 54,9% sont employés au sein de la propre compagnie (pour 44,1% lors du premier emploi). 15,7 % combinent ce travail avec des collaborations avec une ou plusieurs compagnies (22% lors du premier emploi).
- ▶ **La plupart des circassiens poursuivent une carrière internationale.** 70,6 % sont actifs en Flandre et à Bruxelles et hors de ces régions. Seulement 15,7% travaillent uniquement en Flandre et à Bruxelles, alors qu'en début de la carrière ce pourcentage s'élève à 40,7%. Au fil du parcours professionnel, les artistes ayant débuté en Flandre réussissent à internationaliser leur carrière.
- ▶ **L'activité de circassien se combine souvent avec d'autres jobs.** Lors du premier emploi dans le circuit, pas moins de 74,1% des artistes de cirque ont un autre job. Par rapport à l'emploi actuel, le nombre d'artistes ayant un deuxième job diminue sensiblement mais il reste pourtant élevé puisque pas moins de 56,8 % exercent un emploi complémentaire.
- ▶ **Les formes les plus courantes de défraiement sont la facturation de prestations artistiques, le statut d'artiste et le Régime des Petites Indemnités (RPI).** Dans leur emploi actuel, environ trois quarts des circassiens sont rémunérés pour leurs prestations artistiques sur facture (cachets compris). Concernant le premier emploi, ce pourcentage est seulement de 54,9 %. 26,7% des artistes interrogés a le statut d'artiste (pour 15,7% lors du premier emploi), 26,7% bénéficient d'une bourse ou d'une aide à projet (pour 21,6% lors du premier emploi) et 26,7% utilisent le RPI (pour 49% lors du premier emploi).
- ▶ **Plus de la moitié des artistes réalisent leurs projets sans subventions.** Ceci signifie que les frais de création et de production ne sont pas couverts par une subvention ou une participation en co-production. Le projet est financé sur fonds propres mais a possiblement généré des revenus issus des cessions. Il est à remarquer que le nombre d'artistes employés au sein de productions non subventionnées est pratiquement le même s'agissant du premier emploi ou de l'emploi actuel.

OBSTACLES ET LEVIERS POUR DES PARCOURS PROFESSIONNELS DURABLES

Les obstacles et leviers identifiés pour le développement d'une carrière durable en tant qu'artiste de cirque concernent leur durabilité économique, artistique, écologique, humaine et sociale.

Parcours professionnels économiquement durables

- ▶ Grâce au développement du décret du cirque, les possibilités et les montants de subvention ont augmenté ces dernières années. Pourtant, travailler comme circassien reste synonyme de bas salaires. Les budgets limitent les cachets, caractérisés en outre par un manque de transparence dans la fixation du prix.

Bien que les notions de fair pay & fair practice (pratiques justes et salaires corrects) soient mieux intégrées que dans le passé, une rémunération correcte dans la fixation des prix de cession n'est pas encore généralisée. En outre, il est clair que, malgré les possibilités créées par le décret du cirque, les subventions ne couvrent pas dans la pratique le coût de toutes les activités (activités de développement mais également administration, planning, communication, logistique, gestion du site internet, etc.). Néanmoins, les trois compagnies ayant fait le choix d'une demande de

subvention de fonctionnement disposent aujourd'hui d'une assise financière plus solide. La plupart des artistes n'ont pas encore franchi ce pas et dépendent d'aides à projet. Lors de la rédaction d'un dossier de demande de subvention, les artistes n'osent pas introduire les montants réels dans l'espoir d'obtenir un avis positif. Le manque de compétences dans la rédaction d'un dossier de demande complique l'accès à un soutien financier.

Les revenus des artistes de cirque sont souvent précaires et instables. L'issue d'une demande de subvention et le nombre de représentations d'un spectacle restent toujours incertains. Le statut d'artiste assure une certaine stabilité de revenus mais implique une importante charge administrative, contraignante pour certains. En général, les circassiens bénéficient d'une faible protection sociale.

- ▶ Créer des opportunités de présentation constitue un levier important pour pérenniser les activités et donc les parcours professionnels des artistes et compagnies de cirque. Actuellement, bon nombre d'initiatives favorisent la présentation de productions. Des répétitions publiques ou des festivals constituent les lieux de prédilection où les programmateurs (internationaux) découvrent de nouvelles créations. Les festivals, les pôles cirque et le Centre du Cirque multiplient les initiatives visant à accroître la visibilité et la promotion d'artistes, de compagnies et de productions. La Flandre mène également une politique internationale pour promouvoir le cirque flamand au-delà des frontières, entre autres en France.

Néanmoins, obtenir suffisamment de représentations reste un challenge. Tant au niveau national qu'international, les programmateurs disposent de budgets serrés et il leur importe de drainer un grand nombre de spectateurs. En outre, leur temps de prospection est restreint. Dans ce contexte, les petites compagnies, moins connues, peuvent difficilement percer. Même si, en Flandre, les lieux de présentation et le public font preuve d'une ouverture d'esprit de plus en plus grande, il y a encore une marge de croissance. L'infrastructure des lieux de présentation représente parfois un obstacle. Les salles des centres culturels ne sont pas toujours équipées pour accueillir des spectacles de cirque.

- ▶ Les cirques traditionnels ne fonctionnent pas sur base d'un prix de cession et assument une prise de risque qui les fragilise. Le nombre décroissant d'emplacements ainsi que la réglementation de plus en plus stricte, notamment au niveau de l'affichage, constitue une difficulté majeure. Le Centre du Cirque agit aujourd'hui en tant que point de contact et médiateur avec les autorités locales et les initiatives intercommunales.
- ▶ La charge administrative liée à la profession constitue une difficulté pour un grand nombre d'artistes de cirque. D'une part, ils ne disposent pas des compétences nécessaires car les formations ne préparent pas ou peu à cet aspect du métier. D'autre part, les artistes n'ont pas assez de temps à y consacrer. Enchaîner les projets artistiques laisse peu de marge pour professionnaliser sa pratique sur un autre plan.
- ▶ En matière d'aide administrative et de soutien à la diffusion, l'offre est réduite, et les artistes y accèdent difficilement à cause du coût. Pour assurer la continuité des activités artistiques, le secteur fait face à une réelle demande en matière de structures de soutien. Le secteur explore les possibilités d'y répondre mais le décret actuel offre non seulement peu de pistes, mais pas non plus une base propice au développement de solutions innovantes.

PARCOURS PROFESSIONNELS DURABLES

- ▶ D'un point de vue artistique, différents outils contribuent au développement d'un parcours professionnel durable. Il existe des subventions de fonctionnement, des aides à projets pour la création et la diffusion, et des bourses de développement. En outre, au cours de la carrière, les pôles cirque, les écoles de cirque, les festivals et les conventions offrent largement des possibilités pour développer des compétences techniques, tant au niveau individuel que collectif. Par le biais de résidences et de co-productions, les pôles cirque – ainsi qu'en principe les festivals – sont en

mesure de soutenir la recherche et le développement. En sa qualité de centre de soutien, le Centre du Cirque a pour mission l'aide à la pratique et à son développement. Tant les cirques contemporains que traditionnels ont accès à ces formes de soutien.

- ▶ Néanmoins, des obstacles à un bon développement technique et artistique ont été identifiés et l'éventail des instruments disponibles reste insuffisant. Afin de se créer des perspectives artistiques à long terme, les artistes de cirque sont contraints de combiner des soutiens de natures différentes ; un parcours semé d'embûches qui nécessite une bonne connaissance du secteur et un temps de coordination. Enfin, une pénurie de professeurs de cirque, disposant tant de compétences artistiques que pédagogiques, menace le secteur.

DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE

- ▶ Dans un secteur au caractère international prononcé, la conscience écologique joue un rôle de plus en plus important dans les choix de carrières. Des circassiens aux carrières internationales délaissent parfois l'international et se tournent vers des projets en Flandre et à Bruxelles. D'autres préconisent des moyens de mobilité "propre" (train, voitures). À ce sujet, la valorisation des possibilités de diffusion en Wallonie et dans les pays limitrophes constitue une piste à explorer.
- ▶ Au niveau des cadres décisionnels professionnels l'importance de la durabilité écologique augmente (p.e. le projet pilote de l'Union européenne Perform Europe qui soutient les tournées internationales durables)

PARCOURS PROFESSIONNELS HUMAINEMENT DURABLES

- ▶ La durabilité humaine concerne l'inclusion, ainsi que le bien-être au travail, considéré sur l'ensemble de la carrière.
- ▶ Bien que le cirque possède la capacité de favoriser l'inclusion et la participation, le paysage professionnel du cirque en Flandre et au-delà est perçu comme un circuit assez fermé, peu diversifié et sujet aux mécanismes d'exclusion. L'étude a mis en exergue des obstacles au niveau de l'égalité des genres et de l'inclusion de personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés ou physiquement diminuées. Malgré une augmentation sensible des initiatives favorisant l'inclusion, leur caractère reste ponctuel et expérimental.
- ▶ Le milieu du cirque a un défi à relever sur le plan du bien-être au travail. À l'heure actuelle, peu d'outils contribuent à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Les festivals, pôles cirque et autres lieux de résidence développent des processus et formats qui tiennent rarement compte du fait que les artistes sont aussi parents et chef de famille. Le processus de création est souvent vécu comme un parcours émotionnellement accablant qui va de pair avec une charge et des risques physiques évidents. En matière de prévention des risques mentaux et physiques, les besoins sont manifestes.
- ▶ Sans un capital de mobilité professionnelle suffisant, c'est à dire les compétences notamment artistiques, administratives et sociales, requises, les carrières stagnent. Au vu de la fragilité qui caractérise la carrière d'un circassien, ces compétences sont indispensables au développement et à l'épanouissement professionnel. De manière générale, la notion de réorientation est totalement absente et la plupart des artistes de cirque n'ont aucune idée de la manière dont ils pourraient changer leur parcours professionnel s'ils y étaient obligés. D'autre part, d'un point de vue de transmission du savoir, des techniques et de l'expertise, une réorientation professionnelle au sein du circuit constitue une plus-value propice à la professionnalisation du secteur.
- ▶ Au sein des cirques traditionnels, le travail artistique constitue un mode de vie. Les défis humains se situent principalement au niveau des « enfants de la balle » et de leurs accès à la formation.

DES PARCOURS PROFESSIONNELS SOCIALEMENT DURABLES

La notion de durabilité sociale englobe le développement de relations et de réseaux durables, indispensables aux carrières des artistes de cirque. L'étude a révélé l'extrême ramification du paysage circassien en Flandre ainsi que l'importance de l'aide apportée par le cercle d'amis et par les différentes structures du circuit.

En Flandre, les possibilités de construire un réseau sont multiples. Les écoles de cirque, les pôles cirque, les festivals, les initiatives du Centre du Cirque constituent les lieux où, entre pairs, s'effectuent les rencontres, se nouent les dialogues, et se construisent les alliances. Par le biais de formations de cirque et de formations interdisciplinaires, telles que la danse et le théâtre, bon nombre d'artistes de cirque développent un réseau international et multidisciplinaire. Les acteurs internationaux jouent un rôle important dans le développement de la carrière.

Investir dans un réseau nécessite un engagement individuel basé sur une habilité sociale et des capacités de réseautage qui s'acquièrent au fil du temps. Les besoins sont criants en matière de bureaux de management et de diffusion dédiés à la promotion des artistes, et mettant un réseau de contacts à leur disposition. Aux dires des artistes interrogés, il n'est pas simple de développer et d'intégrer un réseau international.

PISTES POUR L'AVENIR

Sur base des résultats de l'étude, cinq pistes ont été formulées pour l'avenir, selon les cinq principes de durabilité :

Propositions pour des parcours professionnels économiquement durables :

- Prévoir une meilleure rémunération des artistes, basée sur une généralisation et un ancrage institutionnel du principe du fair pay & fair practice (pratiques justes & salaires corrects), un élargissement fonctionnel des aides à projets, une sensibilisation accrue aux moyens complémentaires de financement et un encadrement pour y accéder, expliquer pourquoi le décret du cirque s'adresse en priorité aux asbl et étudier les leviers possibles pour des initiatives à but lucratif.
- Ouvrir le circuit à des modèles organisationnels plus divers, notamment des structures axées vers un soutien continu aux artistes, soit de manière globale, soit – dans le cas de collectif d'artistes ou d'artistes associés à un lieu – de manière à relier les différents outils.
- Sensibiliser les autorités et acteurs au niveau local afin de créer des opportunités de présentation pour les cirques traditionnels, continuer à développer la promotion et la diffusion collective tant au niveau national qu'international, étendre les aides à projets au domaine de la diffusion et renforcer l'image et la notoriété du cirque contemporain auprès du grand public.
- Pérenniser les initiatives sectorielles existantes visant le développement des compétences en matière de gestion et renforcer le focus sur ces compétences au sein des formations

Propositions pour des parcours professionnels artistiquement durables :

- Par le biais d'une communication efficace sur les possibilités de subsides du décret et, éventuellement à plus long terme, par un élargissement de la fonction de 'développement' au sein d'un décret actualisé, soutenir l'épanouissement artistique et technique en améliorant la rémunération du processus de recherche artistique.
- Ouvrir le circuit à des modèles d'organisation qui garantissent l'autonomie des artistes et leur permettent de gérer leur développement artistique à long terme. Les besoins en matière de partage des savoirs et de recherche et de développement, sont évidents et les centres de ressources (Centre du Cirque en collaboration avec Flanders Arts Institute, Cultuurloket) sont les mieux aptes à y répondre. À court terme, il s'agit d'optimiser les possibilités du décret

actuel. À long terme, une révision du décret peut combler les lacunes en matière de modèles organisationnels.

- La reconnaissance du cirque comme patrimoine immatériel et le développement d'initiatives favorisant l'échange de compétences artistiques entre artistes et compagnies de cirque.

Propositions pour des parcours professionnels écologiquement durables :

- Intégrer la durabilité écologique au cadre institutionnel (condition de recevabilité, critère, ...).
- Favoriser l'échange de bons procédés et d'expériences artistiques et organisationnelles, ainsi que guider les organisations dans le circuit circassien vers des réseaux et des instruments hors cirque.

Propositions pour des parcours professionnels humainement durables :

- Développer une stratégie et un plan d'action pour favoriser l'inclusion au niveau sectoriel.
- Développer de nouvelles formes de soutien aux artistes dans le souci d'équilibrer travail et vie privée.
- Prévoir des possibilités de formations pour les enfants issus de familles du cirque itinérant, et en assurer la promotion par le gouvernement et les organisations-cadre.
- Développer des filets qui réduisent les risques physiques et mentaux des artistes de cirque.
- Détecter des possibilités et des trajets de reconversion.

Propositions pour des parcours professionnels socialement durables :

- Aborder l'organisation de moments de réseautage de manière inclusive. Aider les artistes et les compagnies de cirque dans le développement d'un réseau par la mise en place de structures de soutien, ainsi que prévoir des possibilités qui leur permettent d'y consacrer le temps et l'investissement nécessaire. Sur ce plan, un soutien organisationnel durable est indispensable.